



Paris, le 15 novembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NOMINATION EN QUALITÉ DE CO-RAPPORTEUR DE LA MISSION D'INFORMATION JOP 2024

Dans le cadre du renouvellement des différents organes et instances opéré à la suite des dernières élections sénatoriales, le Sénat m'a désigné co-Rapporteur de la mission d'information relative aux Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de 2024.

Je me réjouis de poursuivre, auprès de Claude KERN (UC - Sénateur du Bas-Rhin), les travaux entamés à l'automne 2022 et visant à suivre la préparation des JOP 2024 jusqu'au déroulement de ces derniers.

Nous continuerons à en couvrir et à en évaluer les différents aspects, tant budgétaire/financier (transparence des coûts, respect des engagements pris), qu'infrastructurel (disponibilité des équipements, coordination des transports, héritage matériel...), que performatif (tableau des médailles) et social (billetterie populaire, accès aux épreuves le plus large possible, insertion professionnelle des jeunes...).

Une attention particulière sera apportée à la dimension sécuritaire (doctrine de maintien de l'ordre, forces de sécurité suffisamment formées et nombreuses), car nous ne saurions nous extraire du contexte géopolitique (conflits internationaux) et national (crise économique et financière, tensions communautaires, ingérences étrangères).

Notre vigilance se portera également sur la capacité à identifier et à maîtriser les différents risques, notamment ceux recouvrant la gestion des flux de publics ainsi que ceux liés à la menace terroriste.

Nos travaux (auditions, déplacements sur sites, colloques...) nous permettront de maintenir ouvert et fluide le dialogue avec les acteurs clés œuvrant à la réussite du plus grand évènement sportif planétaire : le Comité d'organisation (Cojop), la Délégation interministérielle aux Jeux olympiques et paralympiques (Dijop), la SOLIDÉO, le Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques, l'INSEP, l'Agence Nationale du Sport...

Nous relayerons les attentes manifestées par nos concitoyens dans les territoires, car ils doivent impérativement être pris en compte. Une large part du succès des JOP passera par leur acceptabilité sociale et écologique.

Fin 2024, nous dresserons un bilan de l'évènement et interrogerons leur utilité pour les prochaines générations. Des travaux susceptibles de s'inscrire dans la préparation d'un prochain texte de loi s'articulant autour de quelques grands principes : gouvernance, éthique sportive et héritage. L'organisation de ce type de manifestations ne prend tout son sens que s'il impulse et favorise le déploiement de politiques sportives ambitieuses et réellement efficaces, en termes de santé publique, de cohésion sociale et d'accomplissement personnel.

Jean-Jacques LOZACH
Sénateur de la Creuse
Rapporteur pour avis du budget Sports
Co-Rapporteur de la MI JOP 2024